

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON ! unanime des communes genevoises à l'abolition de la taxe professionnelle communale

Carouge, 9 février 2022 – **Les communes genevoises s'opposent à l'initiative visant l'abolition de la taxe professionnelle communale (IN 183) qui entraînerait des conséquences financières désastreuses, cette contribution leur rapportant près de 200 millions de francs par année (environ 10% de leurs recettes fiscales).**

Outre l'impact négatif sur l'ensemble des communes, ces pertes les affecteraient de façon inégale, certaines perdant même plus de 20% de leurs recettes fiscales. De plus, ce sont avant tout celles qui viennent de subir de plein fouet les effets de la RFFA, entraînant une baisse de 90 millions de leurs revenus, qui seraient les plus fortement accablées par cette nouvelle baisse d'impôts.

Il serait donc impossible, pour les communes, de compenser un manque à gagner d'une telle importance alors qu'elles font face à l'explosion de leurs charges du fait du développement attendu de leurs prestations (notamment dans les domaines préscolaire et parascolaire).

Les communes sont d'autant plus préoccupées par cette initiative qu'elles viennent de reprendre des charges supplémentaires au bénéfice de leurs habitant-e-s les plus fragilisés (aide aux personnes sans-abri, lutte contre la précarité et le surendettement, soutien aux personnes âgées).

Enfin, la suppression de la TPC aurait des conséquences majeures sur la péréquation financière intercommunale au vu de la baisse des ressources redistribuées entre les communes.

« Les communes, qui avaient accepté de renoncer à 90 millions de recettes fiscales au profit des entreprises dans le cadre de la RFFA, ne peuvent pas assumer une nouvelle baisse fiscale de 200 millions », rappelle Gilbert Vonlanthen, Président de l'ACG.

« Cette situation serait insoutenable pour les communes qui ne pourraient y faire face sans sabrer dans des prestations essentielles au détriment de la population ou à moins d'augmenter les impôts des personnes physiques », a-t-il ajouté.

Contact

Gilbert Vonlanthen, Président
T. +41 79 742 49 65